

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **43 (2006)**

Heft 1712

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Microcrédits

Piccolo et bello

Dusanka Radisavljevic tient un bar à café, *Il Piccolo*, dans les hauts de Lausanne depuis deux ans. Au chômage, après seize ans de service dans quelques établissements du canton, elle a envie de reprendre à son compte un local. L'office régional de placement lui signale l'existence de l'ASECE. Dans sa situation, elle renonce d'emblée aux banques, dissuadée par des taux d'intérêt inabordables.

Georges Aegler l'accueille et la conseille. Partie à la recherche d'une enseigne disponible, Dusanka tombe sur un tea-room fermé depuis six mois. Avec le soutien bénévole des experts de la fondation, elle ouvre *Il Piccolo* via un prêt et son deuxième pilier. Des rénovations lourdes et des travaux incessants sur la route, usent ses forces et son optimisme, sans parler du porte-monnaie. Mais elle ne renonce pas et met à profit sa formation d'employée de commerce achevée dans son pays d'origine, la Serbie de l'ancienne Yougoslavie.

Etrangère, elle ressent également une certaine méfiance à son égard dans un quartier qu'elle ne connaît pas, d'autant plus qu'elle vit à la Tour-de-Peilz. Pendant une année, Dusanka travaille du matin au soir, sert à boire et une petite restauration. A coup de cafés et de bières, le bar paie ses dettes, bientôt complètement remboursées. Et le microzinc s'anime tous les jours, fréquenté par des habitués aussi bigarrés que la rue large et encombrée où se dressent les tours populaires aux limites de la ville.

L'auberge en miniature

Des tables vernies, sans nappe, équipées d'un tiroir avec couteaux, cuillers et fourchettes quadrillent la salle à manger. Le personnel réduit - trois salariés - stimule l'ingéniosité des gérants de l'Auberge communale de Lécheltes dans le canton de Fribourg. Tout est à portée de main et on peut se concentrer sur les plats. Dominique Coispine et sa femme Corinne croient à la microentreprise. Le restaurant a atteint la taille idéale et son chiffre d'affaires - près de 550 000 francs par an - assure des revenus corrects à la famille avec trois enfants qui vit à l'étage dans un appartement spacieux à deux pas de la gare.

Diplômé dans une école hôtelière en Lorraine, Dominique Coispine débarque au buffet de la gare de Lausanne au début des années huitante après avoir arrosé d'offres la France, la Suisse, le Luxembourg et l'Allemagne. Après les cuisines du Palace, il rejoint l'hostellerie *Les Chevreuils* à Vers-chez-les-Blancs dans le Jorat. En quatorze ans sur place, il obtient la patente d'exploitation, le brevet fédéral de

cuisinier et peaufine sa maîtrise des fourneaux.

Au tournant du siècle, il part à la recherche d'une adresse à la campagne, la vraie. Au bout de douze mois, l'Auberge communale de Lécheltes fait l'affaire. Impossible en revanche de convaincre les banques dont «il ne passe pas le guichet». La rancœur à leur égard peine d'ailleurs à s'estomper. Par chance, alors qu'il travaille pour les Ligues de la santé, à l'époque voisines de bureaux de l'ASECE, il rencontre Georges Aegler qui lui assure immédiatement son soutien. Avec un prêt de 25 000 francs, plus 50 000 sortis de son fonds de prévoyance et un emprunt de 18 000 auprès d'un fournisseur de bière, Dominique Coispine et sa femme se mettent au travail. Rapidement, ils embauchent le premier employé et deux ans plus tard, la commune investit un million de francs dans la rénovation de l'auberge. Aujourd'hui, les créanciers ont été remboursés. Le plaisir marié à une gestion à la fois rigoureuse et ingénieuse des ressources à disposition assure un train de vie agréable aux Coispine et comble les gourmands fribourgeois et d'ailleurs.

Des échecs parfois

Les histoires de microcrédits racontent finalement l'aventure de l'ASECE. A l'image des entrepreneurs qu'elle encourage et accompagne, la fondation a dû se battre corps et âme avant de bénéficier de l'aide de quelques donateurs généreux, comblant la défaillance de l'Etat de Vaud et des banques - à mille lieues des partenariats conclus par l'ADIE, Association pour le droit à l'initiative économique, créée en France par Maria Nowak.

Comme eux, Georges Aegler a fait preuve d'esprit d'initiative en engageant notamment des civilistes pour assurer le fonctionnement de la fondation. Pareillement, il a fait valoir compétences et expériences sans lesquelles la bonne volonté s'esouffle vite. Malgré les sceptiques et les réticents, l'ASECE multiplie les antennes régionales et obtient la reconnaissance tant espérée de la part des gouvernements cantonaux, Fribourg en tête qui va participer à son capital dès l'année prochaine. Cependant, faute d'adhésion de la Suisse à l'Union européenne, la fondation ne bénéficie pas des subventions communautaires dont jouissent ses homologues continentaux (l'ADIE a touché en 2005 plus de 3,5 millions d'euros).

Dans son bureau, Georges Aegler récite vie et miracles de sa créature. Il peste contre la myopie des responsables économiques du canton. Il salue les 200 000 francs versés par la Loterie Romande l'an passé, après un long siège. Il se souvient des échecs. Quelques malhonnêtes, disparus dans la nature, mais surtout des personnes incapables d'assumer leurs responsabilités, dépassées par la tâche, souvent dépourvues de la formation indispensable. En guise de démonstration, il sort la lettre d'une dame qui renonce à l'emprunt demandé pour reconduire une chapellerie. Mais l'amertume s'efface vite quand il parle de son premier assisté, devenu rénovateur de cuisines à succès, avant même le lancement officiel de l'ASECE, désormais solidement enracinée et multipliant ses antennes au service des exclus du marché du travail et du système bancaire. *md*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:

Marco Danesi (md)

Ont collaboré aussi à ce numéro:

Jean-Daniel Delley (jd)

Gérard Escher (ge)

André Gavillet (ag)

Jean-Christophe Schwaab (jcs)

C-F. Pochon (cfp)

Albert Tille (at)

L'invité de DP

Luc Vodoz

Responsable administrative:

Anne Caldelari

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, cp 5863,

1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Courriel:

redaction@domainepublic.ch

administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch